

Le 12/03/15

Liminaire au CTL du 12 mars 2015

Monsieur le Président,

Nous ne commencerons pas ce CTL sans aborder le contexte social.

A l'appel de la CGT, FO et Solidaires, une journée de mobilisation aura lieu le 9 avril prochain. Les inégalités sociales, les impasses de la politique d'austérité du gouvernement, la surenchère du MEDEF, ne peuvent rester sans réponse ni mobilisation nationale. Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, surtout en période de crise.

En matière indemnitaire, Solidaires Finances Publiques est totalement opposé à l'application à la DGFIP du dispositif Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dit RIFSEEP et exige que les corps et emplois de la DGFIP en soient exclus.

Sur l'IMT, Solidaires Finances Publiques exige qu'elle soit abondée du budget consacré anciennement à la PIC (prime d'intéressement collectif) (dont le montant cible et par agent était fixé à 150 euros) et s'oppose de fait à la création d'une prime de restructuration financée en lieu et place de la PIC.

La DGFIP en supprimant des emplois persiste dans son erreur. Elle applique avec zèle la réduction des moyens imposés tant pour les usagers que pour les agents :

- en supprimant encore et encore des emplois,
- en gelant la rémunération des fonctionnaires et leurs possibilités d'avancement,
- en mettant en place les restructurations inscrites dans la démarche stratégique et dans la revue des missions.
- en imposant la dématérialisation
- en réduisant les budgets de fonctionnement,
- en axant de plus en plus la formation professionnelle vers la e-formation.

Pour Solidaires Finances Publiques, la DGFIP va dans le mur ! Sous prétexte d'améliorer les conditions de travail des agents, son orientation va bien vers la casse du service public.

La sphère informatique subit de plein fouet la démarche stratégique. A l'instar de ce qui se passe dans le réseau, la DG met en route ses projets de réorganisation sans en informer ni les agents, ni les représentants des personnels. Les GT informatique sont reportés de mois en mois. Dans la vraie vie ce sont les agents qui trinquent. Les DISI et plus particulièrement les services d'exploitation ou de développement subissent des réorganisations. L'information des agents et des représentants du personnel se fait par le biais de réunions informelles ou de service sans aucune discussion possible.

Si nous nous félicitons de la réinternalisation de certaines missions, en particulier à la MSN nous sommes inquiets sur l'avenir de certains projets après le départ « brutal » des assistants externes. Là aussi la DG demande de faire plus tout de suite avec moins de moyens sans attendre un nécessaire tuilage.

En ce qui concerne l'opération « courrier égrené » annoncé par une note de la DG au réseau, nous vous demandons un point d'étape à ce jour. Cette opération aura des conséquences directes sur le volume des missions des CID et de l'ESI de Meyzieu, déjà très sollicités par ailleurs.

Pouvez-vous nous faire un point sur l'opération de conversion COBOL vers JAVA des applications avec l'outil « miracle » Blue Age. Les agents de l'ESI de Grenoble sont dans l'attente des résultats des expérimentations menées sur d'autres applications.

Pouvez-vous non faire un point sur l'expérimentation RB et formation et ses conséquences sur les services RH et RB de notre DISI.

Pouvez-vous nous dévoiler quels sont les transferts de mission et les expérimentations en tous genres que vous comptez mettre en œuvre dans notre DISI à l'appui de votre feuille de route.

Les représentants du personnel attendent toujours un TAGERFIP à jour et digne de ce nom. Il doit faire apparaître les postes implantés grade par grade, qualification par qualification, établissement par établissement. De plus comme vous le décliner globalement dans votre rapport annuel(page 4), il doit faire apparaître les emplois implantés, les affectations, les emplois disponibles.

D'autres directions le fournissent aux représentants du personnel, pourquoi pas vous ?

Nous attendons également une réponse claire sur le devenir des agents techniques de l'ESI de Meyzieu ayant réussi l'examen de PAU en 2014. Après bien des épisodes, la DG a-t-elle prise une décision définitive ? A croire que la DG n'avait pas prévu que des agents techniques réussissent l'examen.

Autre sujet de revendications, votre décision unilatérale de faire travailler seul les agents affectés à la chaîne de mise sous pli. Suite à la réponse du chef d'établissement à la fiche CHS-CT et la visite du médecin de prévention et de l'ISST, les agents voudraient connaître les conclusions du rapport de visite avant toutes mises en œuvre. Nous vous rappelons que toutes modifications importantes des conditions de travail, et cela en est une, doit être soumis pour avis au CHS-CT puis présenter au vote du CTL. Ceci concerne également votre projet de faire travailler les agents le samedi pour faire face au plan de charges ainsi que le réaménagement des périodes de travail sur l'année.

Pour terminer sur les sujets qui « fâchent » nous vous demandons de nous communiquer suffisamment à l'avance vos projets de réorganisations, de changement de conditions de travail, de travaux immobiliers, sans attendre la tenue d'une réunion institutionnelle où il n'y a plus rien à débattre car le projet est déjà ficelé voir déjà mis en œuvre.

La communication et la prise en compte des revendications des agents par l'intermédiaire de leurs représentants sont les éléments d'un dialogue social de bonne qualité.

Nous déplorons une nouvelle fois la mauvaise qualité des documents préparatoires au CTL. La transmission dématérialisée doit s'accompagner d'un contrôle de la faisabilité de l'édition papier. Si cela n'est pas possible il faudra envisager de doter les élus d'ordinateur portable pour pouvoir étudier les documents en préparation et en séance.

Pour ce CTL « Bilan » nous interviendrons au fur et à mesure des points de l'ordre du jour.

Pour Solidaires Finances Publiques, il convient plus que jamais de soutenir les agents et de leur garantir les moyens matériels et humains pour un fonctionnement efficace au service de tous les usagers de la sphère informatique.